

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance.

Claude FERRON, Philippe BONNEAUD, Roselyne LACOUTURE, Jean-Paul THUBERT, Françoise PERIDY, Yves GARREAU, Renaud ROBERT, Sarah COLLOBER, Yves GUILLON, Aurélie BOURREAU, David RANGER, Sophie VERGNAUD, Bernard DAVID, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET, Fabienne ROUSSEAU GILLES.

Absents excusés avec pouvoir : Sylvie DENIS

Absents excusé : Fanny BOETSCH

Suffrage : 18

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

**PREAMBULE**

A l'invitation de M.le Maire, M. Jean-Jacques Chevrier organisateur avec le Centre Culturel « La Marchoise », des balades gencéennes le premier dimanche de chaque mois, prend la parole pour faire une proposition. En raison du calendrier électoral qui n'a pas permis d'organiser de journée culturelle pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est proposé d'organiser une balade de découverte du patrimoine culturel de la commune, le dimanche 05 novembre de 15h00 à 17h30, pour les nouveaux arrivants et les nouveaux élus.

M. le Maire remercie les organisateurs pour cette heureuse initiative et invite les élus à participer à cette balade-découverte.

Ouverture de la séance 20h05

**1 –Approbation des comptes rendus**

Les comptes rendu des conseils municipaux des 31 août et 15 septembre 2017 transmis à la lecture de tous les conseillers sont soumis au vote .

Mme Fabienne ROUSSEAU GILLES, demande si seuls les conseillers présents, peuvent prendre part au vote. Il est répondu que comme d'habitude, seuls les conseillers présents lors des réunions peuvent prendre part au vote.

Approbation du compte rendu du 31 aout 2017.

Vote 10 pour.

Approbation du compte rendu du 15 septembre 2017.

Il est noté que Mme ROUSSEAU GILLES était absente non excusée lors de la réunion du 15/09/2017.

Vote 15 pour.

**2 –Délégations des adjoints**

Lors de la réunion du conseil du 15/09/2017, cinq adjoints ont été désignés.

M le maire propose d'attribuer une délégation de signature aux adjoints ci-nommés :

- Claude FERRON
- Sarah COLLOBER
- Françoise PERIDY
- Yves GUILLON

Vote 18 pour

### **3 –Indemnités au 1<sup>er</sup> adjoint**

Lors de la dernière réunion du 15 septembre 2017, il a été décidé de reconduire le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints, octroyées lors de la dernière mandature.

Une erreur a été commise sur le pourcentage de l'indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint :  
Le pourcentage à reconduire était de 16,50 % et non de 12,40 %  
Il est proposé de voter ce changement de grille d'indemnité.

Fabienne ROUSSEAU GILLES intervient pour indiquer que dans la mesure où un adjoint supplémentaire a été nommé, il n'est pas nécessaire d'augmenter le taux indemnitaire du 1<sup>er</sup> adjoint.

François BOCK répond qu'il n'y a pas d'adjoint supplémentaire, que le 1<sup>er</sup> adjoint a la charge importante de le remplacer durant ses absences et que ce surplus d'indemnité est justifié et avait déjà été voté lors du mandat précédent.

Il rappelle que cinq adjoints ont été nommés en mars 2014, mais qu'il avait été décidé de ne pas remplacer Isabelle BOETSCH démissionnaire en 2016.

Il précise également qu'il avait été décidé en conseil municipal du 24/11/2016, à sa demande de diminuer son indemnité de maire, suite à son élection en qualité de conseiller départemental et d'augmenter l'indemnité de l'adjoint ayant la charge de le remplacer.

La proposition de rectification est soumise au vote.

Vote 14 Pour 4 Abstentions.

### **4 –Achat de véhicule**

Afin de répondre aux besoins de la commune, il a été recruté en remplacement d'un agent partant à la retraite un employé disposant de qualifications en plomberie et chauffage.

Cet agent est chargé d'intervenir dans tous les lieux de la commune pour l'entretien des bâtiments, de préférence de manière rapide.

Claude FERRON propose l'achat d'un petit véhicule d'occasion qui pourrait lui être attribué.

Il est convenu de réunir le 04/10/2017 la commission « Véhicules- matériels » d'effectuer des recherches auprès de garages pour un véhicule d'occasion et de réunir par la suite la commission d'appel d'offre pour en déterminer le choix.

### **5 –Délégués communautaires**

Suite aux élections du nouveau conseil du 10 septembre 2017, il convient d'élire parmi les conseillers municipaux, les trois délégués communautaires représentant la commune auprès de la communauté de commune du Civraisien en Poitou.

L'élection municipale et communautaire de la Commune de Gençay (1810 habitants) se faisant par liste entière, le choix des conseillers communautaires se fait par l'application stricte du code électoral en fonction du nombre de voix obtenues par chaque liste.

En raison de la démission de MM. BERGER et M'BAYE de leur mandat de conseiller municipal, les conseillers communautaires désignés sont :

Liste Gençay Demain : François BOCK, Sophie VERGNAUD

Liste Gençay Ensemble : Bernard DAVID.

Le vote est effectué à mainlevée.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Vote 18 Pour

## **6 –Fonds de concours « voirie »**

Il est proposé par la Communauté de Commune du Civraisien en Poitou (CCCP) de reconduire le versement en 2017 du fonds de concours « voirie » qui était habituellement versé par la communauté de communes du Pays Gencéen.

Le montant du fonds s'élève à 25 915€.

Il est précisé que, aucune compétence n'ayant été prise par la nouvelle communauté de communes suite à la fusion des 3 entités, les communes du gencéen ont le choix d'accepter ou non le versement du fond.

La proposition d'acceptation du versement du fonds de 25 915€ est soumise au vote .

Vote 18 Pour

## **7 –Questions diverses**

○ François BOCK propose la mise en vente des tuiles de la toiture du cinéma qui ont été remplacées par une couverture bacacier lors des travaux de réparations.

La commune stocke actuellement 6 200 tuiles qui pourraient être vendues 0,25€ l'unité.

○ Demande de Mme MAC ADAM

La dentiste demande à la commune de lui fournir 3 passes supplémentaires ( clefs particulières) pour la maison de santé. Elle justifie sa demande par le recrutement d'une assistante, d'un secrétaire et prochainement d'un associé.

○ Après discussion et avis favorable du Conseil Municipal, M. le Maire décide de les lui fournir gratuitement.

○ Commissions

Les nouveaux conseillers Bernard DAVID, Cécile CERISIER et Dominique GUYONNET s'interrogent sur leur participation aux différentes commissions. François BOCK indique que la modification des membres des commissions doit faire l'objet d'une délibération et donc mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal ce qui n'était pas possible techniquement pour ce conseil, mais qu'il sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pour le mois d'octobre, ils peuvent cependant participer aux commissions (en tant qu'invités par la Commission) dont la liste est jointe à l'ordre du jour du conseil municipal et pour lesquelles ils avaient émis un souhait.

La secrétaire transmettra à nouveau le planning par mail à tous les conseillers.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 26 octobre 2017 à 20h00.

Fin de la séance 22h00

Sophie VERGNAUD